



 Adresse touchée : 7777, rue De Lanaudière

Travaux de ventilation

Nous devons réaliser des travaux importants sur tout le circuit de ventilation.



- Nous devons remplacer les hottes de cuisine.



- Nous devons remplacer les ventilateurs de salle de bain dans tous les logements.

- Les conduits des hottes et les conduits de ventilation des salles de bain seront nettoyés.
- Les grilles d'alimentation d'air dans les corridors seront remplacées.
- Les conduits de ventilation dans les corridors seront nettoyés.
- Les 3 unités de ventilation sur le toit seront remplacées.



Calendrier

Du 30 mai 2022
au 31 janvier 2023



Horaire

Du lundi au vendredi,
de 8 h à 17 h



Entrepreneur

Ventilation Manic inc.



Impliquez-vous

Ce que vous devez faire



1. Au moment de nettoyer les conduits et d'installer les hottes de cuisine, vous devrez :

- dégager complètement le dessus de la cuisinière et les comptoirs de cuisine qui se trouvent à proximité;
- dégager le comptoir de la salle de bain.

2. **Surveillez les avis à l'entrée de votre immeuble** pour de l'information générale, comme une coupure de courant.
3. **Surveillez les avis sur la porte de votre logement** pour connaître l'heure et la date des travaux dans votre logement. L'entrepreneur vous informera **au moins 48 heures à l'avance**. Les **rendez-vous** seront fixés **entre 8 h et 17 h**.
4. Assurez-vous d'être **présent au rendez-vous fixé**. Si vous ne pouvez pas y être, **désignez une personne de confiance pour vous remplacer : un voisin, un ami ou un membre de la famille**.
5. Si, pour une **raison majeure** ou **imprévue**, **vous ne pouvez pas être présent au rendez-vous fixé** et vous n'avez **pas trouvé quelqu'un** pour vous remplacer, **informez-en les ouvriers** ou **votre agente de liaison**, le plus rapidement possible.
6. Pour prévenir les accidents, tenez-vous loin du chantier et des équipements.
7. Respectez les périmètres de sécurité délimités par l'entrepreneur.



inconvenients pendant les travaux

- Il est possible qu'il y ait du bruit et de la poussière.
- Des ouvriers seront présents dans les logements et dans l'immeuble.

pourquoi des travaux

Nous devons réaliser ces travaux parce que les équipements sont vieux.

Les nouveaux équipements amélioreront l'apport d'air neuf et l'évacuation de l'air vicié. Le taux d'humidité sera mieux contrôlé dans les logements. La condensation et le risque de moisissures seront réduits.

Le nouveau système de ventilation fonctionnera 24 h/24.

À l'avenir :

- Faites fonctionner la hotte quand vous cuisinez.
- Ouvrez les fenêtres tous les jours pendant quelques minutes.
- Allumez la ventilation dans la salle de bain quand vous prenez une douche ou un bain.



Les ouvriers devront entrer dans votre logement pour réaliser ces travaux.

Nous sommes très sensibles à la situation actuelle occasionnée par la COVID-19. Nous prenons toutes les précautions pour assurer votre santé et votre sécurité. L'entrepreneur doit s'assurer que ses ouvriers respectent les consignes en vigueur.

Investissements : Plus de 1,1 M\$

Merci pour votre patience et votre collaboration !

Des questions concernant le chantier ?

CHRISTIAN-ALEXANDRE HUNEULT

Agent de liaison | 514 868-3077 | ChristianAlexandre.Huneault@omhm.qc.ca

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation
Québec